

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif Séance ordinaire du mercredi 7 juillet 2010 Résolution: CE10 1121 II est **RÉSOLU:** de mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour tenir une consultation publique sur la révision de la Charte montréalaise des droits et responsabilités, conformément à l'article 42 de cette Charte et, à cet effet, de retenir les objets ci-après aux fins de la consultation publique : l'évaluation des droits et responsabilités - pertinence, efficacité et couverture - énoncés à la Partie II, excluant le droit d'initiative ; l'évaluation des processus de suivi, d'enquête et de plainte prévus aux articles 32 à 41de la Charte montréalaise. Adopté à l'unanimité. 30.004 1100148001 **Gérald TREMBLAY** Colette FRASER Maire et président du comité exécutif Greffière adjointe (certifié conforme) Colette FRASER

Greffière adjointe

Signée électroniquement le 19 juillet 2010